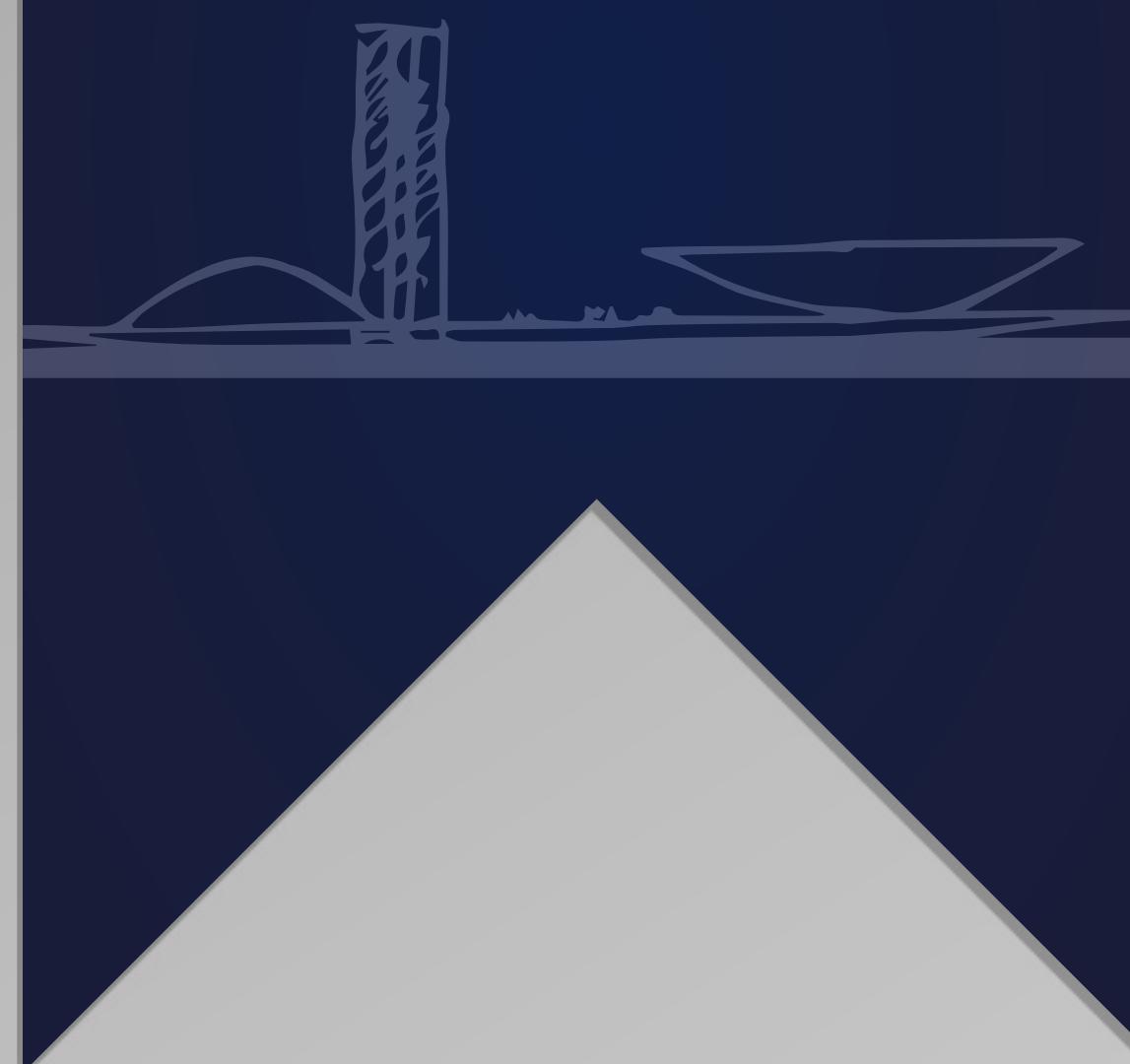


SÉNAT FÉDÉRAL

BULLETIN INTERNATIONAL

DU BRÉSIL



DÉBUT

ACTION SOCIALE

ÉQUITÉ

LÉGISLATIF

SÉNAT + NUMÉRIQUE

INTERNATIONAL

fiche technique



ACTION SOCIALE

♦ DÉBUT

Le Sénat promeut des actions sociales dans le cadre d'Octobre Rose

Au long du mois d'octobre, le Sénat a une fois de plus promu une série d'activités dans le cadre de la Campagne Mondiale d'Octobre Rose afin d'attirer l'attention du public sur cette cause, d'offrir un soutien aux patientes qui souffrent de cancer du sein. Des dons de foulards, de casquettes, de rubans, de bonnets, de perruques et d'appliques seront faits en faveur du Réseau féminin de lutte contre le cancer, institution ayant 22 ans d'existence, localisée dans plusieurs villes du Brésil, qui prête gratuitement assistance aux femmes souffrant d'un cancer en état de vulnérabilité sociale.

Cette année, la nouveauté introduite a été l'inclusion du public enfantin d'un hôpital public spécialisé en oncologie pédiatrique. Patricia Seixas, fonctionnaire qui travaille au bureau de presse de la Directrice générale et coordonne la Ligue du Bien, groupe de volontaires du Sénat, nous a expliqué comment est née cette initiative:

«En octobre, nous faisons des dons destinés aux femmes porteuses d'un cancer mais, comme il n'y a pas que des femmes qui aient un cancer et comme c'est le mois des enfants (au Brésil), nous avons décidé d'embrasser aussi cette cause. Et nous avons pour objectif de poursuivre cette action toutes les années.»



[Connaissez la Ligue du bien, le programme de volontariat du Senat Fédéral](#)

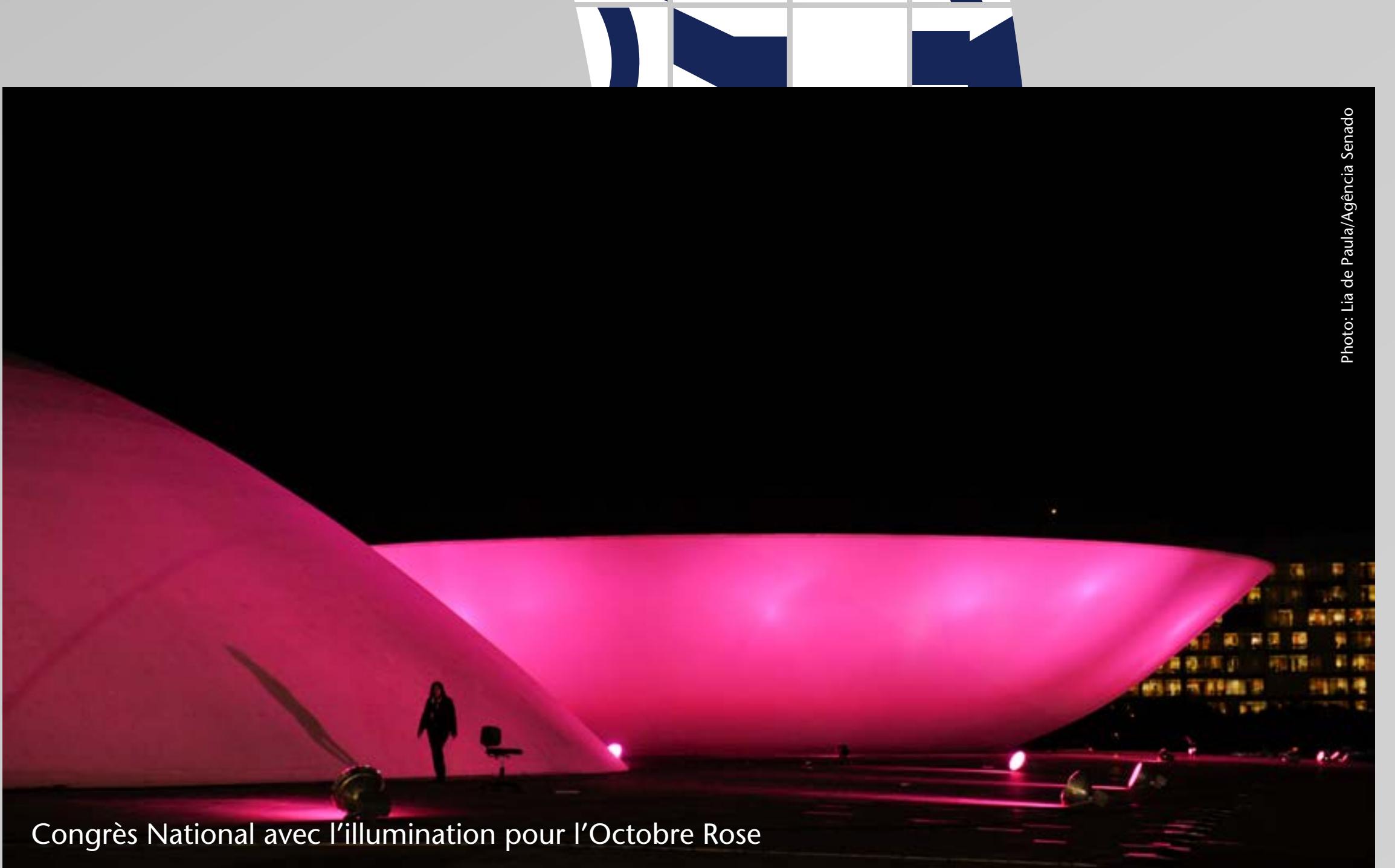
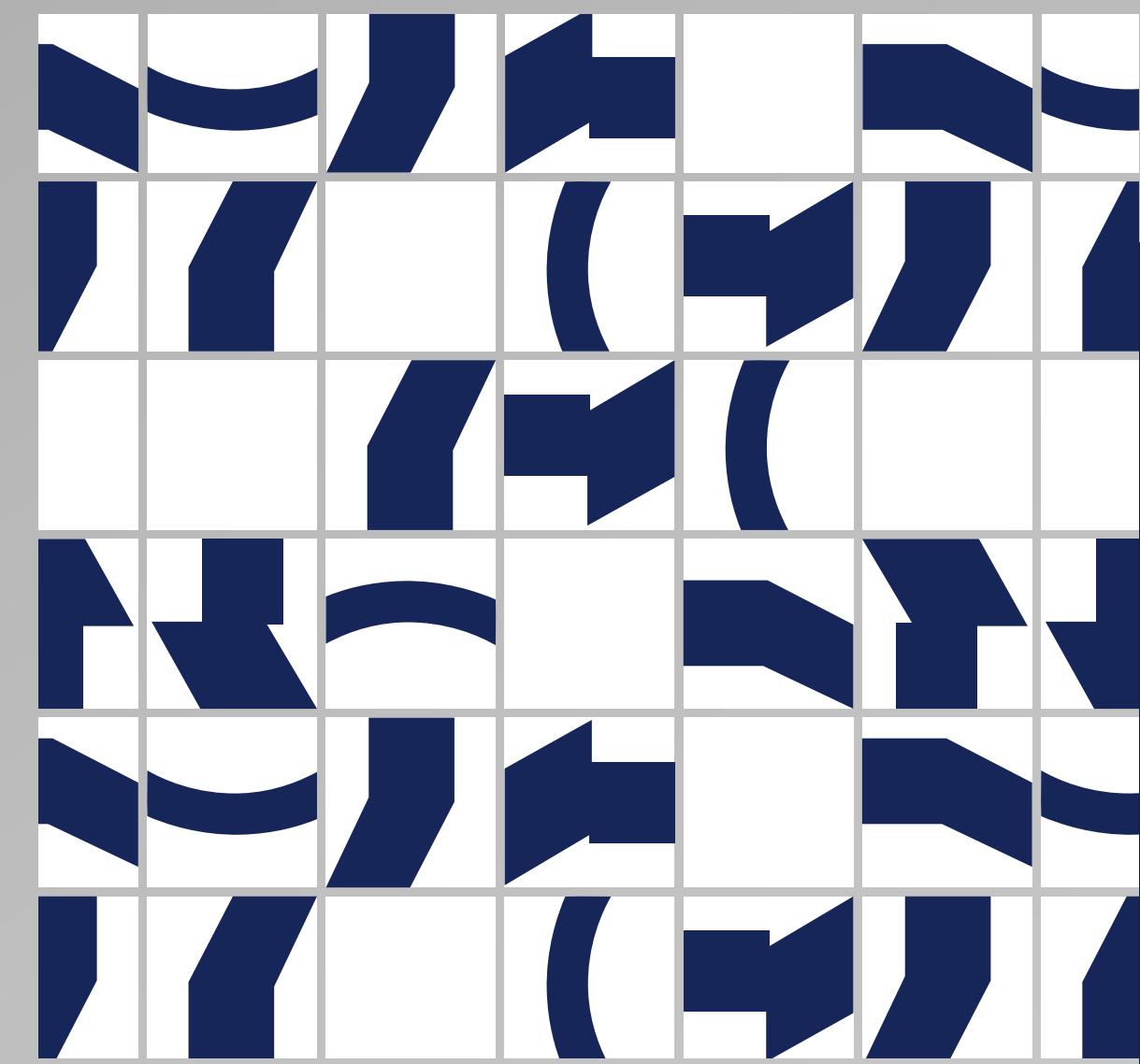


Photo: Lia de Paula/Agência Senado

Une coupe solidaire: La Ligue est allée plus loin et a monté un salon de beauté pour engager les collaborateurs à donner des mèches de cheveux destinées à la confection de perruques pour les porteurs de cancer. 130 coupes ont été réalisées, qui ont donné 331 mèches, toutes données au Réseau féminin de lutte contre le cancer.



Dons de foulards: entre le 1er et le 25 octobre, la Ligue du Bien a été à la tête d'une campagne de collecte de foulards, de casquettes, de rubans, de bonnets, de perruques et d'appliques. Pendant presque tout le mois, des boîtes de collecte sont restées dans des points stratégiques des deux Chambres du Congrès national, pour que les visiteurs et les collaborateurs puissent laisser leurs dons plus aisément. Les 1.148 produits collectés ont été distribués dans des institutions de la ville, à Brasilia.



ÉQUITÉ

♦ DÉBUT

Le Sénat lance un Plan d'équité de genre et de race, le premier de l'administration publique au Brésil

Le Sénat fédéral a lancé ce 3 septembre dernier le premier Plan d'équité de genre et de race d'un organe de l'administration publique brésilienne. Ce document permet à la direction du Sénat fédéral de quantifier, suivre, orienter et évaluer les actions en faveur d'une égalité des chances pour les fonctionnaires hommes et femmes à l'interne, mais comprend également des objectifs, des délais et des moyens de contrôle pour que tous les engagements pris soient honorés au plus tard en 24 mois, soit avant 2021.

Selon la Directrice générale du Sénat, Ilana Trombka, le plan est la consolidation d'une politique de genre et de race adoptée par le Sénat sur les cinq dernières années. Pendant cette période, dit-elle, l'administration de l'institution a travaillé pour que la culture organisationnelle puisse intégrer les concepts d'équité de genre et de race.

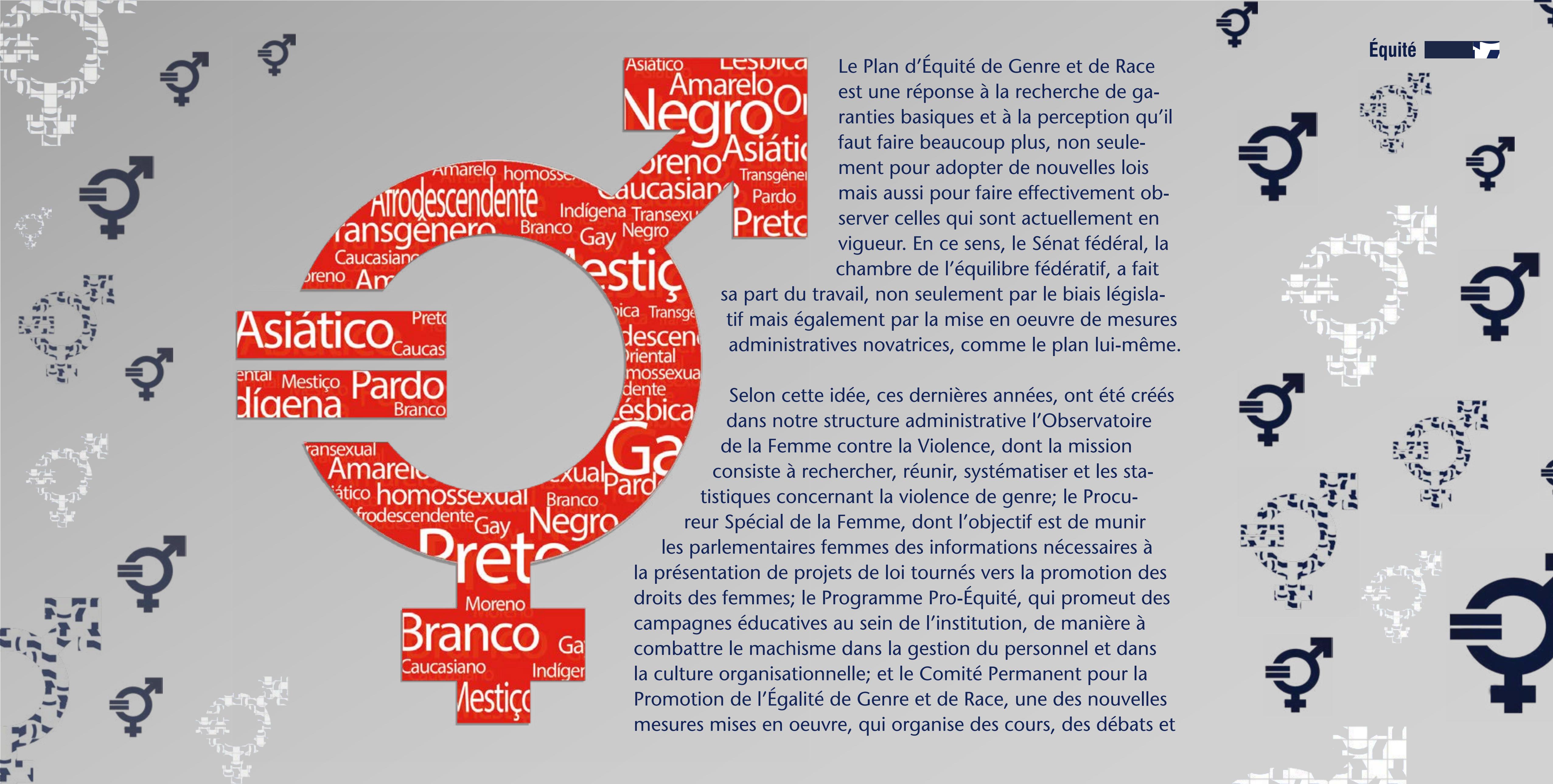
Représentante par intérim de l'ONU Femmes Brésil, Ana Carolina Querino a fait l'éloge du Plan et de la préoccupation du Sénat pour créer un environnement exempt de discrimination et de racisme, pour que tous les collaborateurs puissent jouir d'un environnement de travail sain.



[Le Senat lance le Plan d'équité de genre et race 2019-2021](#)

«Le plan est un instrument fait au Sénat, pour le Sénat et par le Sénat. C'est le résultat du travail de plusieurs secteurs. Il reflète la volonté de tout le corps de l'institution. Je sais donc qu'il n'est pas lettre morte. Et d'ici à 24 mois, quand nous vérifierons les résultats, nous aurons atteint les objectifs quantitatifs. Nous espérons que ce Plan sera la boussole qui orientera la construction d'un avenir où l'équité de genre sera une réalité, pas seulement au Sénat mais dans tout le pays.»





Le Plan d'Équité de Genre et de Race est une réponse à la recherche de garanties basiques et à la perception qu'il faut faire beaucoup plus, non seulement pour adopter de nouvelles lois mais aussi pour faire effectivement observer celles qui sont actuellement en vigueur. En ce sens, le Sénat fédéral, la chambre de l'équilibre fédératif, a fait

sa part du travail, non seulement par le biais législatif mais également par la mise en oeuvre de mesures administratives novatrices, comme le plan lui-même.

Selon cette idée, ces dernières années, ont été créés dans notre structure administrative l'Observatoire de la Femme contre la Violence, dont la mission consiste à rechercher, réunir, systématiser et les statistiques concernant la violence de genre; le Precu

les parlementaires femmes des informations nécessaires à la présentation de projets de loi tournés vers la promotion des droits des femmes; le Programme Pro-Équité, qui promeut des campagnes éducatives au sein de l'institution, de manière à combattre le machisme dans la gestion du personnel et dans la culture organisationnelle; et le Comité Permanent pour la Promotion de l'Égalité de Genre et de Race, une des nouvelles mesures mises en oeuvre, qui organise des cours, des débats et

des événements destinés aux fonctionnaires du Sénat en vue de la prise de conscience et de la réduction de l'inégalité de genre et de race dans l'institution.

Le Plan d'Équité de Genre et de Race a pour socle les instruments légaux, les tendances corporatives de promotion de l'équité dans les institutions publiques et a été organisé suivant cinq axes thématiques: Communication, Éducation, Culture organisationnelle, Gestion et Santé, avec 28 objectifs décrits avec une définition de délais d'exécution, des objectifs quantitatifs et des indicateurs.

[Accédez le plan d'équité de genre et de race.](#)

Le Plan a été organisé par le Comité permanent pour la promotion de l'égalité de genre et de race, conjointement avec la coordination du Centre d'actions socio-environnementales.

Le document possède un alignement institutionnel sur les Objectifs de développement durable, agenda mondial adopté par l'ONU qui propose des objectifs quantitatifs et des objectifs sur ce

thème, qui oriente l'égalité de genre et l'empowerment de toutes les femmes et petites filles.

Le monitoring du Plan sera réalisé avec la collaboration des services responsables, indiqués dans chaque action pour fournir les données concernant la progression des objectifs quantitatifs stipulés.

À la fin de la période de vigueur du Plan, les résultats des objectifs quantitatifs seront compilés et organisés en un rapport qui devra être publié, devenant le document de base pour l'évaluation des résultats obtenus et l'élaboration d'un futur document, afin d'assurer la poursuite des actions entreprises jusqu'à ce moment.

Karin Kässmayer, gestionnaire de celui-ci, explique que « le Plan permet le monitoring et le suivi des actions, c'est un Nord sur lequel l'institution veut se guider en matière d'équité de genre et de race ».



Photo: Geraldo Magela/Agência Senado



INTERNATIONAL

♦ DÉBUT

Le Sénat et la Chambre accueillent une rencontre des parlements de langue portugaise

Le Sénat fédéral et la Chambre des Députés ont accueilli la 1ère Rencontre de cadres de rédaction, d'audiovisuel et d'archives, organisé par l'Association des secrétaires généraux des parlements de langue portugaise (ASG-PLP), organisation chargée de promouvoir la coopération technico-parlementaire de ses membres, de moderniser les institutions et de faciliter les contacts personnels et institutionnels. Cet événement a eu lieu du 21 au 25 octobre, avec la participation de représentants de l'Angola, du Cap Vert, de la Guinée Bissau, du Portugal, de Sao Tomé et Principe et de Timor Est.

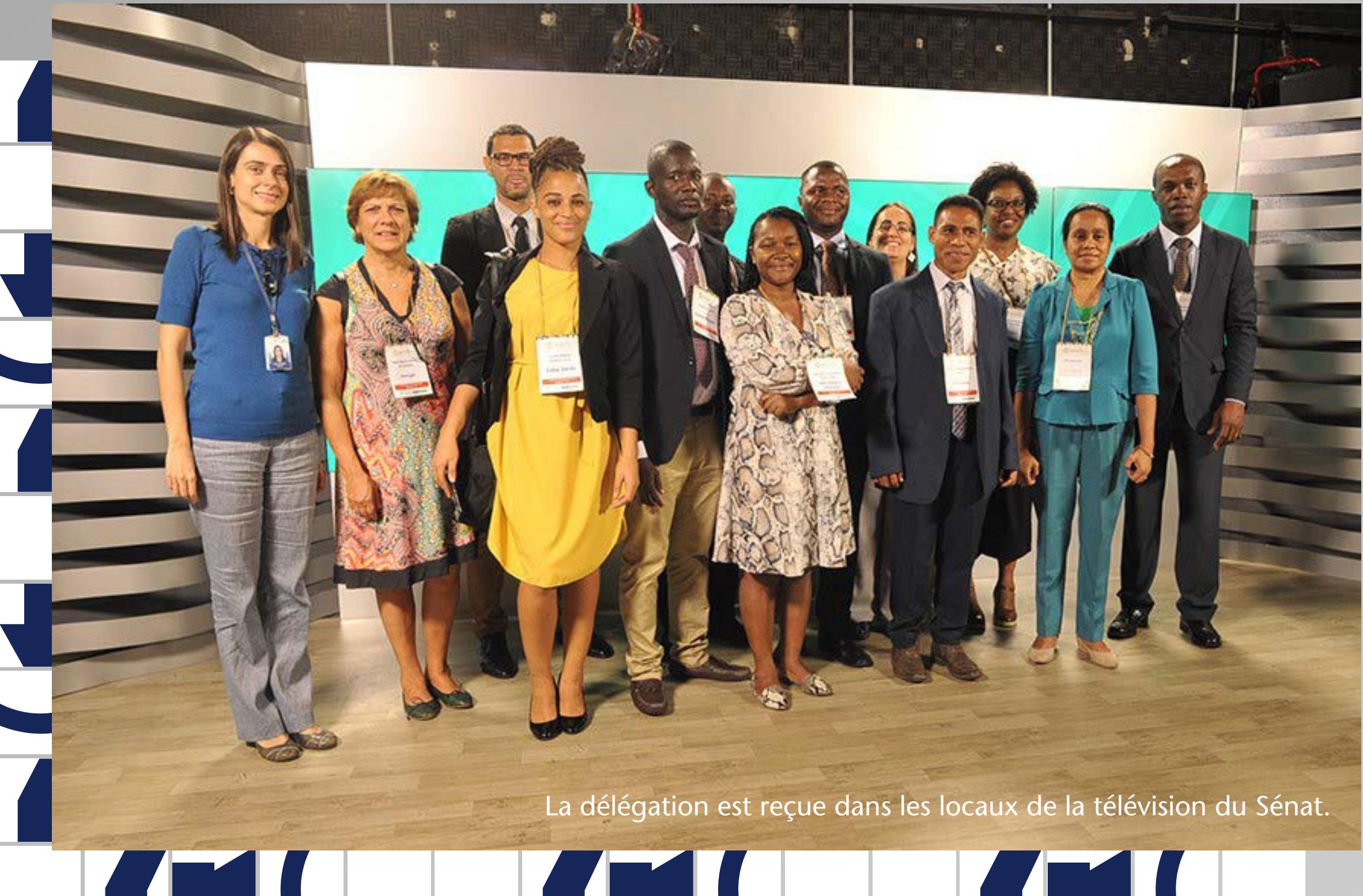
L'objectif était la mise en commun d'expériences entre les fonctionnaires

des parlements de ces pays et du Brésil qui travaillent dans ces domaines. Selon Marcio Tancredi, Directeur exécutif de gestion, l'échange d'informations a représenté un bénéfice pour tous les côtés, puisqu'il y a des questions et des nécessités communes à tous les pays.

«Dans ces moments-là, nous grandissons tous. Je crois même que nous pouvons avoir plus de contacts bilatéraux. Sur tous les points dont nous avons traité, ils ont répondu avec des nécessités qui sont très spécifiques. Je trouve qu'il y a de grandes possibilités de traiter d'intérêts qui ne sont pas communs à tous, mais sont importants pour un ou plusieurs pays.»



Márcio Tancredi (à gauche), directeur exécutif du Sénat fédéral, Luiz Fernando Bandeira (au centre) secrétaire général du Conseil d'administration, et le directeur général de la Chambre des députés, Sérgio Sampaio (à droite).



La délégation est reçue dans les locaux de la télévision du Sénat.

Tout au long de la Rencontre, les participants ont appris sur les procédés de suivi des séances du Sénat fédéral et de la Chambre des Députés, comme la rédaction finale, qui est le texte législatif résultant de l'adoption de la proposition par la plénière, et la production de procès-verbaux, qui sont les documents des actes réalisés. En outre, ils ont découvert le travail des services de sténographie et les véhicules de communication des deux Chambres législatives du Brésil.

Le fonctionnaire de l'Assistance de coopération technique internationale de la Direction générale Fabrício Côrtes souligne l'importance de la rencontre

et combien cet échange d'expériences est important pour les deux côtés.

« Nous avons eu l'opportunité d'en apprendre un peu sur chacune des chambres législatives des pays participants. De même, nous avons réussi à transmettre beaucoup d'informations et de connaissances, avec l'excellent corps technique que nous avons dans notre parlement, sur la manière dont est enregistrée la rédaction législative. »

Voyez ici le témoignage porté par les participants à la Rencontre de cadres et quelques activités menées pendant l'événement.



[La rencontre sur les pratiques législatives réunit des représentants des parlements lusophones](#)



Les représentants ont eu des contacts avec de hautes autorités du pouvoir législatif brésilien, comme le Secrétaire général du Bureau du Sénat fédéral, Luiz Fernando Bandeira, les Directeurs généraux du Sénat, Ilana Trombka, et de la Chambre des Députés, Sérgio Sampaio. Ils ont également rencontré des directeurs et des fonctionnaires des services responsables de la rédaction, de l'audiovisuel et des archives du Sénat et de la Chambre des Députés.

Almério Alves Maria Barros, chef de la Division de l'audiovisuel et de la documentation du Parlement national de la République de Timor Est, a affirmé que sa participation à la rencontre vise particulièrement à prendre connaissance des expériences du législatif brésilien qui peuvent apporter au citoyen ce que font les députés.



Photo officiel du group

«Ce n'est pas la même chose que d'être archiviste dans une autre organisation. Et ce que nous devons faire avec les informations qui circulent et comment rendre publiques les informations qui doivent être comme ça. Rendre public, ce n'est pas seulement les mettre à la disposition des personnes mais aussi les rendre attrayantes et aussi en un langage facile.»

Cet échange d'expériences est le résultat de l'engagement pris par le Parlement brésilien à la XX Rencontre des Secrétaires généraux des parlements de langue portugaise, tenue en mai 2019 à Luanda, en Angola. Actuellement, le Brésil occupe la présidence de cette association.



SÉNAT + NUMÉRIQUE

♦ DÉBUT

Sénat+Numérique: le Législatif à portée de la main

Sénat+Numérique



Le Secrétariat de communication du Sénat a lancé, en novembre, cinq nouveaux produits pour rapprocher encore plus le citoyen de l'activité législative. Il s'agit du Sénat+Numérique. Les produits englobent tous les véhicules et secteurs du Secrétariat de communication et ont le même objectif : faciliter l'accès à l'institution grâce à la communication numérique en mettant l'accent sur les dispositifs mobiles, afin d'élargir la portée des bulletins d'information produits à partir des débats et des décisions des sénateurs, qui ont un impact sur la société.

Le menu du Sénat+Numérique est composé par le push de news en temps réel du portail Senado Notícias, par l'envoi quotidien des principales nouvelles via le WhatsApp du Sénat, par les programmes audios produits par la Radio Sénat (Rádio Senado) sous forme de podcasts, par les nouvelles fonctionnalités et la nouvelle présentation de la page de la télévision sur Internet, la TV Senado Play, ainsi que par l'application de visite du Congrès national, disponible sur Google Play et sur Apple Store.

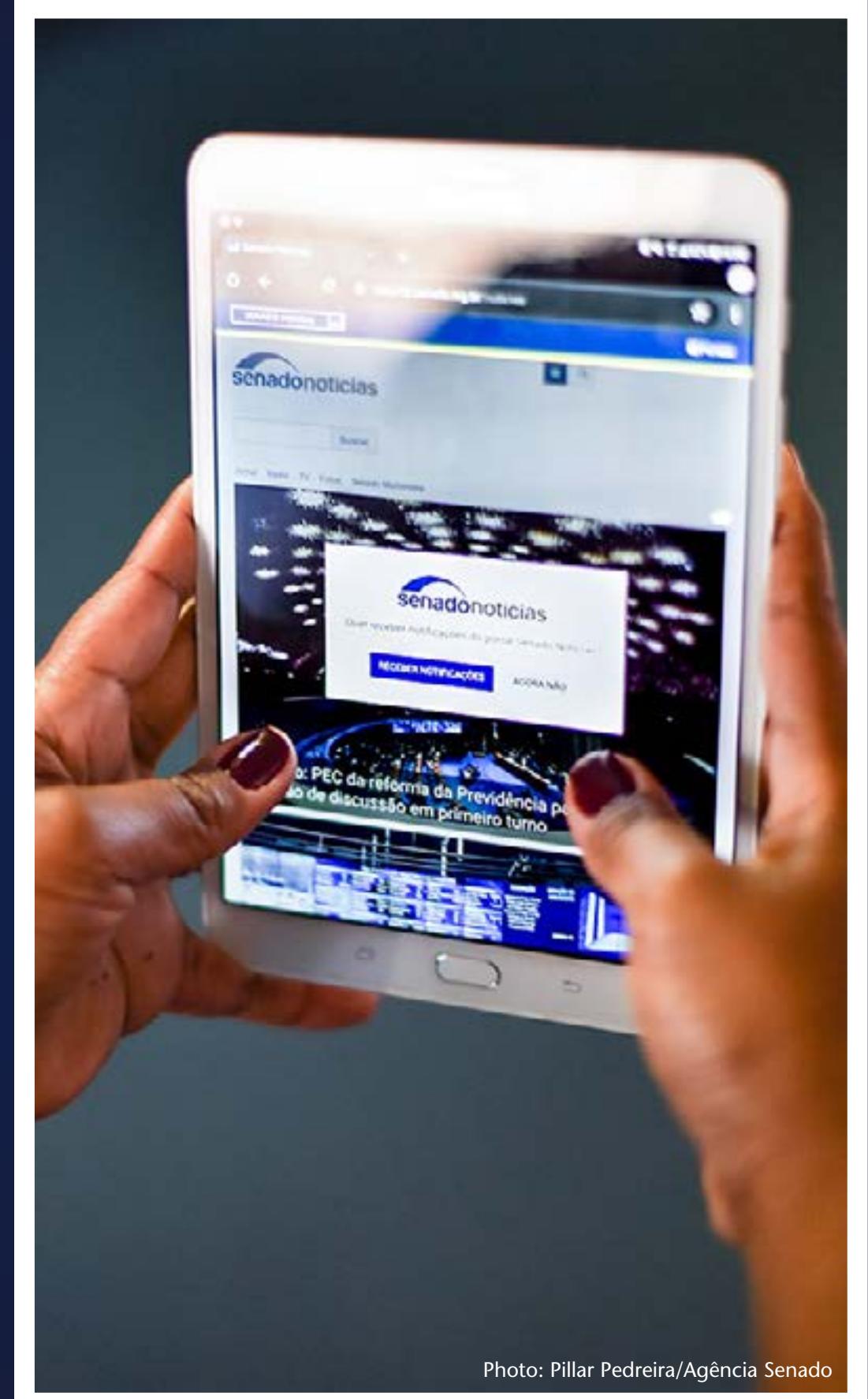


[Sénat+Numérique](#)

Push de news de l'Agence Sénat (Agência Senado)

Le service de push du portail Senado Notícias de l'Agence Sénat envoie à l'usager un message demandant s'il désire recevoir des notifications en temps réel sur son ordinateur, son téléphone mobile ou sa tablette. Depuis l'implantation de ce service le 22 mai, près de 120.000 personnes se sont inscrites et reçoivent les principales notifications à l'instant même où elles sont publiées.

Ce service de notifications a contribué à ce que le portail Senado Notícias arrive à la fin des 8 premiers mois de l'année 2019 avec une hausse de 60% du nombre d'usagers et des visualisations de pages, par rapport à la même période en 2018, atteignant 11,5 millions d'usagers et 23,8 millions de visualisations.

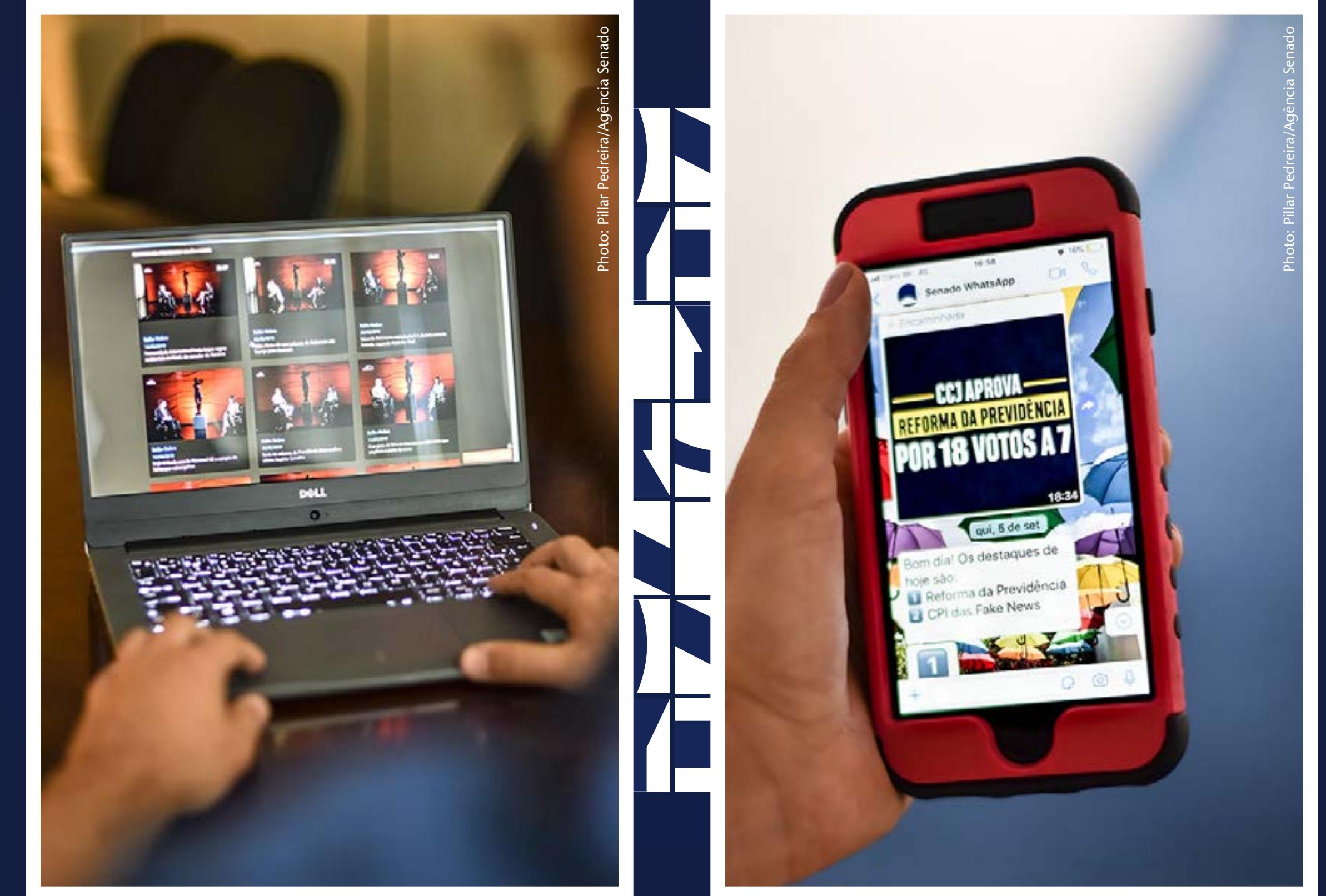




TV Senado Play

La TV Senado a également lancé son nouveau site, TV Senado Play, inspiré des plate-formes modernes de contenu à la demande. Entre autres nouveautés, la compatibilité avec les téléphones mobiles et les tablettes, la visualisation complète de toutes les commissions transmises en direct, l'intégration avec les réseaux sociaux et un moteur de recherche plus performant.

Le nouveau layout revalorise le contenu en direct en ce qui concerne les activités législatives en commissions et en séance plénière. Ainsi, le citoyen peut assister aux débats et aux votes en temps réel ou consulter la version intégrale à tout moment. La nouvelle page permet également le regroupement, au moyen de playlists et de tags, de tout thème mis en discussion au Sénat. L'intégration avec les réseaux sociaux va élargir la portée des informations, via la facilité de comportement.



Le WhatsApp du Sénat

Les principales activités législatives et votes du Sénat peuvent maintenant être reçus sur WhatsApp. C'est là que sont divulgués l'ordre du jour des séances, les votes nominaux, les actualisations de l'ordre du jour de la Séance plénière. Les usagers qui s'inscrivent reçoivent les principales notifications, avec des images et des links permettant de s'approfondir.

Le service de notification a contribué pour que le portail d'actualités du Sénat puisse fermer les 8 premiers mois de 2019 avec une augmentation de plus de 60% d'utilisateurs ainsi que de visualisations de pages, comparativement à la même période en 2018 - 11,5 millions d'utilisateurs et 23,8 millions de visualisations.



Podcasts de la Radio Sénat (Rádio Senado)

Depuis le 21 mai, 8 programmes de la Radio Sénat sont également disponibles en format de podcast, sur Google Podcasts, Castbox, Spotify, Podcast Addict et Apple Podcasts. Tout le contenu est aussi diffusé par les 14 émetteurs du Réseau Sénat de radio, mais est également disponible sur le site de cette station et sur la plate-forme Radioagência, qui distribue de l'information à plus de 2.600 stations émettrices sur tout le territoire brésilien.

Podcasts	
Boletim.leg	bulletin d'informations publié trois fois par jour;
Pautas Femininas	sélection hebdomadaire d'initiatives concernant les droits des femmes;
Projetos da Semana	bulletin d'information sur les projets des Sénateurs;
Reportagem especial	contenu hebdomadaire abordant des thèmes de l'agenda national;
Senado em Dois Minutos	Bulletin nocturne quotidien présentant les principales notifications;
Voz do Brasil	Un bulletin d'information quotidien du Sénat est compris dans le Programme A Voz do Brasil;
Curta musical	Faits et personnages de la musique brésilienne, le mardi et le vendredi;
Autores e Livros	Revue électronique hebdomadaire sur le monde des livres.



Photo: Roque de Sá/Agência Senado



Photo: Pilar Pedreira/Agência Senado

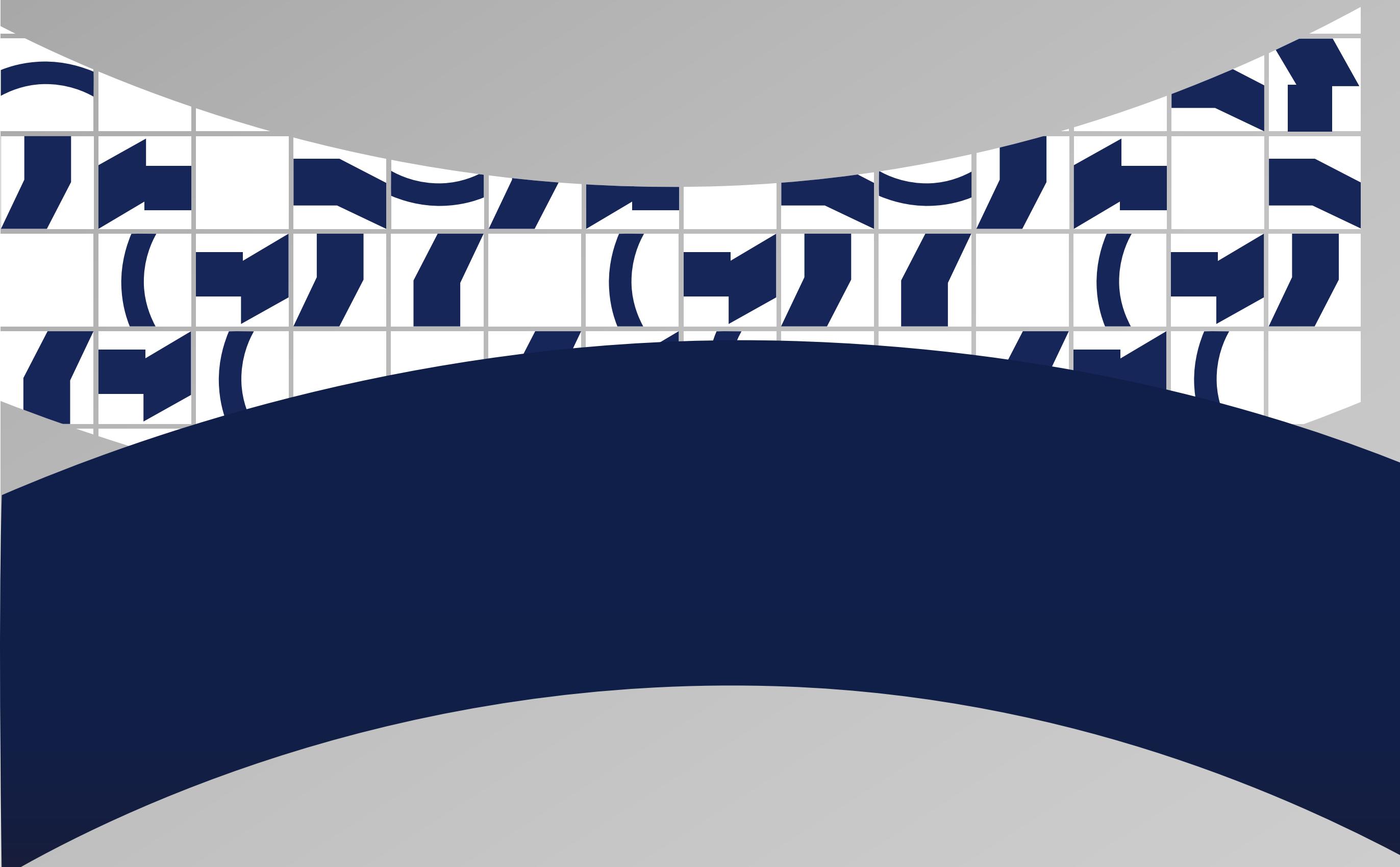
Application de visite du Congrès

L'application de visite du Congrès national est destinée tant au public effectuant la visite sur place qu'aux visiteurs désireux de découvrir virtuellement le Parlement. Il s'agit d'un complément de la visite guidée. Des contenus en d'autres langues sont en cours de production pour leur insertion sur la plate-forme.

Le développement de l'application a commencé par un concours réalisé à l'occasion de la Campus Party 2018 (Desafio VisitApp). Elle a été conçue pour améliorer l'interactivité, élargir l'accueil des citoyens, rendre la visite guidée plus ludique et didactique et pour la faire connaître. Près de 140.000 personnes visitent le Congrès chaque année. L'application est disponible sur Google Play et sur Apple Store.



Photo: Waldemir Barreto/Agência Senado



LÉGISLATIF

♦ DÉBUT

Le Congrès promulgue le Nouveau régime de sécurité sociale: consultez les principaux changements

La nouvelle sécurité sociale, promulguée par le Congrès national au début de novembre, apporte une série de modifications au système de retraite brésilien. Ce sont des nouveaux âges de retraite, des nouvelles périodes de contribution minimales et règles transitoires pour ceux qui sont déjà assurés, entre autres changements. Présenté par le gouvernement en février, la proposition d'addition à la Constitution a été traitée pendant six mois dans le cadre du processus de consultation publique de la Chambre des députés et presque trois au Sénat. L'objectif de la mesure est de réduire le déficit budgétaire de la sécurité sociale. Les économies estimées sont d'environ 850 milliards de R\$ en 10 ans.

Le nouveau régime de retraite est entré en vigueur à la date de publication de l'amendement constitutionnel n° 103, au 13 novembre de 2019. Les nouvelles règles s'appliquent aux personnes assurées en vertu de la Politique générale de protection sociale et le système spécial de sécurité sociale de l'Union.

Le nouveau régime de retraite a été approuvé par la Chambre des Députés et le Sénat Fédéral séparément, en deux tours de scrutin à chaque chambre. L'approbation au deuxième tour en séance plénière du Sénat, en 23 octobre 2019, a marqué la fin du processus de vote au sein du Congrès national.

Consultez les principales nouvelles ci-dessous.



Signature de l'amendement constitutionnel n° 103 de 2019 par les membres du Conseil d'administration du Sénat fédéral et de la Chambre des députés.

1. Pour ceux que ne travaillent pas encore

Travailleurs privés (urbains) ou serveurs connectés
au Régime général de sécurité sociale

Serveurs publics fédérales

Avant l'amendement



FEMMES
age minimale: 60 ans d'âge
dont 15 ans de cotisation

ou

30 ans de cotisation,
pas d'âge minimale



HOMMES
age minimale: 65 ans d'âge
dont 15 ans de cotisation

ou

35 ans de cotisation,
pas d'âge minimale



FEMMES
age minimale: 55 d'âge
dont 30 ans de cotisation*

ou

age minimale: 60 ans d'âge
sans temps minimal de cotisation*



HOMMES
age minimale: 60 d'âge
dont 35 ans de cotisation*

ou

age minimale: 65 ans d'âge
sans temps minimal de cotisation*

Après l'amendement



FEMMES
age minimale: 62 ans d'âge
dont 15 ans de cotisation



HOMMES
age minimale: 65 ans d'âge
dont 20 ans de cotisation



FEMMES
age minimale: 62 ans d'âge
dont 25 ans de cotisation*



HOMMES
age minimale: 65 ans d'âge
dont 25 ans de cotisation*

* 10 ans dans
la fonction
publique, 5 ans
dans le poste
qu'il occupera
jusqu'à son
départ à la
retraite

Avant l'amendement

Enseignants d'écoles privées



FEMMES
pas d'âge minimale
25 ans de cotisation

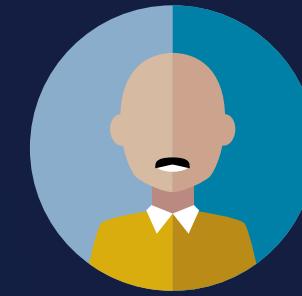


HOMMES
pas d'âge minimale
30 ans de cotisation

Enseignants d'écoles publiques



FEMMES
age minimale: 50 ans
25 ans de cotisation*



HOMMES
age minimale: 55 ans
30 ans de cotisation*

Après l'amendement



FEMMES
age minimale: 57 ans
25 ans de cotisation*



HOMMES
age minimale: 60 ans
25 ans de cotisation*

*pour les enseignants des écoles publiques,
10 ans doivent être dans le service public,
dont 5 ans à la poste de retraite

Avant l'amendement

Agents de la police fédérale, de la police fédérale des routes et de la police législative



FEMMES
pas d'âge minimale
25 ans de cotisation, dont 15 ans dans le poste qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite



HOMMES
pas d'âge minimale
30 ans de cotisation, dont 20 ans dans le poste qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite

Après l'amendement



HOMMES ET FEMMES
age minimale: 55 ans avec
30 ans de cotisation, desquels 25 ans dans le poste qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite

Travailleurs ruraux



FEMMES
age minimale: 55 ans
15 ans de cotisation



HOMMES
age minimale: 60 ans
15 ans de cotisation

ne change pas

2. Calcul de l'avantage

Lorsque l'âge minimum et la durée de cotisation seront atteints, les travailleurs du régime général pourront se retirer avec 60 % de la moyenne de toutes les cotisations. Le système de sécurité sociale est en vigueur depuis juillet 1994. Chaque année davantage de contributions, en plus du minimum requis, deux points de pourcentage s'ajouteront aux 60 %. Ainsi, pour avoir droit à la retraite à hauteur de 100% de la moyenne des cotisations, les femmes devraient cotiser pendant 35 ans et les hommes pendant 40 ans.

La valeur des retraites ne sera pas inférieure à un salaire minimum et ne pourra pas dépasser le plafond du régime général (actuellement 5 839,45 R\$ par mois). Le pourcentage de la prestation reçue peut dépasser le 100 % pour les femmes qui cotisent à plus de 35 ans et pour les hommes qui cotisent à plus de 40 ans – toujours limité au plafond du Régime General.

La nouvelle sécurité sociale modifie le mode de calcul de la retraite. La valeur sera réglée en tenant compte de toutes les cotisations versées par la personne assurée depuis Juillet 1994. À l'heure actuelle, le calcul est fondé sur 80 % des cotisations les plus élevées réalisées au cours de la même période.

Pour les fonctionnaires fédéraux qui sont entrés dans la carrière en janvier 2004, le calcul de la prestation sera semblable à celui du Régime général – avec 20 années de cotisation, 60 % de la moyenne de l'ensemble des cotisations, augmentant ainsi deux points de pourcentage à chaque année de contribution (hommes ainsi que les femmes). Pour ceux qui sont entrés dans la fonction publique jusqu'au 31 décembre de 2003, la retraite complète sera maintenue – le montant de la retraite sera celui du dernier salaire, pour autant que les exigences des règles transitoires soient respectées.



3. Règles de transition pour ceux qui sont déjà sur le marché du travail

Cette règle établit un âge minimum et un péage de 100% du temps manquant pour atteindre le temps minimum de cotisation (30 ans pour les femmes et 35 ans pour les hommes). Pour les femmes, l'âge minimum sera de 57 ans et pour les hommes, de 60 ans. De plus, il faudra prouver 20 ans de service dans la fonction publique et 5 ans dans le poste où l'on prendra sa retraite. L'indemnité sera équivalente à la dernière rémunération, pour ceux qui sont entrés dans la carrière jusqu'au 31 décembre 2003, ou à 100% de la moyenne de l'ensemble des salaires depuis juillet 1994, pour ceux qui sont entrés dans la carrière à partir de 2004.

Les enseignants de l'éducation de base qui peuvent prouver, exclusivement, l'exercice de la fonction d'enseignant dans l'éducation de la petite enfance ou à l'école primaire et secondaire auront une réduction de cinq ans de l'âge et dans le temps de cotisation minimale.

Exigences pour la retraite



HOMMES

age minimale: 60 ans
35 ans de cotisation



FEMMES

age minimale: 57 ans
30 ans de cotisation.

attestation de service: 20 ans
dans le poste occupé em fin de carrière: 5 ans

attestation de service: 20 ans
dans le poste occupé em fin de carrière: 5 ans

Période d'entrée dans la fonction publique	Règle de calcul de la retraite
Jusqu'au 31 décembre 2003	Dernière rémunération
A partir de 2004	100% des moyennes de tout les remunerations depuis 1994
Enseignants de l'éducation de base – avec attestation du service dans l'éducation de la petite enfance ou au lycée	Réduction de 5 ans dans l'âge et le temps de cotisations.

Éditions précédentes

1^{er} édition

2^e édition

Fiche Technique

3^e édition

Rédaction, traitement de texte et révision: Fabrício Côrtes, Felipe Caio, Yosselin Urbina, Isabela Sanchez et Guilherme Caixeta

Source: Communication interne du Sénat fédéral

Diagrammes et art: Eduardo Franco, Raul Grilo et Thomás Côrtes

Traduction: Service de traduction et d'interprétation du Sénat fédéral / Assistance de coopération technique internationale

Images: Collection du Sénat fédéral

Directrice générale du Sénat fédéral du Brésil: Ilana Trombka

